

TURNY » Notre commune

BULLETIN MUNICIPAL
N° 5 - 3^e trimestre 2009



Le budget primitif
2009

p. 6-7

Animations - Manifestations

La fête patronale p. 10

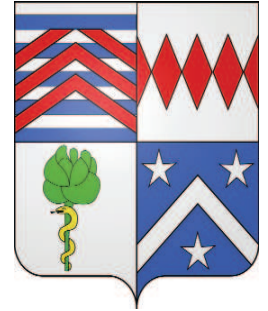
Merci à nos associations ... p. 14-19

Les travaux de voirie

p. 21



| | |
|----------------------------------|----|
| Vie municipale..... | 3 |
| Budget..... | 8 |
| Manifestations / Animations..... | 10 |
| Nos associations..... | 14 |
| Urbanisme et travaux..... | 20 |
| Informations pratiques..... | 22 |
| Etat civil..... | 23 |
| A noter..... | 23 |



TURNY



Le Mot du Maire

Avant la rentrée, souvenirs de l'été : feu de la Saint-Jean, fête du 14 juillet, repas de rue ou de hameau... Profitons-en pour saluer la convivialité de ces moments passés entre voisins. La bonne entente des uns donne envie aux autres et c'est un peu plus d'humanité qui s'installe.

Coté mairie, vous avez sans doute eu l'occasion de rencontrer Elodie en remplacement de Sandra partie pour la Charente, et Laurence au poste de Florence durant son congé. J'espère que ces changements ne viendront pas perturber le service communal ; soyez toutefois indulgents, le quotidien au service de la commune ne s'apprend pas en un jour.

Et puis d'importants travaux de voirie ont été mis en oeuvre dans nos hameaux. Ce n'est pourtant que la première tranche d'un programme initialement envisagé sur 5 ans que le Conseil Municipal a finalement choisi, pour des raisons techniques et comptables avantageuses, de le réaliser en une seule fois, en répartissant la charge financière sur plusieurs années. Autant dire que nous ne réaliserons pas de tels travaux tous les ans car il s'agissait surtout de résoudre des problèmes récurrents d'écoulement des eaux pluviales chez les riverains.

Aujourd'hui, l'automne s'installe et avec la rentrée, chacun de nous a retrouvé ses habitudes. Nos enfants ont repris le chemin de l'école, malheureusement en nombre moindre cette année, et ont heureusement retrouvé leurs institutrices, grâce au soutien et à l'intervention de la municipalité, des parents, des collègues... Ils profitent depuis la rentrée d'un nouveau prestataire pour la fourniture des repas de cantine, dont les débuts semblent prometteurs. Certains enfants ont également accédé au niveau supérieur avec son lot de changements et d'incertitudes.

Les associations ont réunies leurs adhérents pour leur assemblée générale annuelle et ont établi le calendrier de leurs manifestations souvent très fourni. Qu'elles soient assurées du soutien du Conseil Municipal dans toutes leurs initiatives.

Quant aux élus, ils ont engagé une révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols, préalable au démarrage du Plan Local d'Urbanisme début 2010, pour permettre à un entrepreneur local de mettre en oeuvre son projet artisanal rapidement. C'est un projet d'intérêt public, nous semble-t-il car il apportera des emplois et du dynamisme économique sur la commune, ce qui est rare en ces temps de crise. Vous aurez l'occasion de vous exprimer sur le sujet car vous serez consultés par une enquête publique.

D'autres projets sont envisagés ; ils sont nombreux. Il faudra toutefois veiller à respecter un ordre logique, technique, financier qui définira nos priorités. Vous aurez l'occasion de nous aider dans nos choix lors d'une réunion publique, organisée début novembre pour échanger sur nos projets et vos attentes.

Je terminerai, à l'entrée de hiver et en ces temps de pandémie grippale, par vous inviter à la solidarité : soyez attentifs à ceux qui vous entourent ; veillez simplement sur vos voisins pour vous assurer que tout va bien.

Stéphane GALLOIS
Maire

BULLETIN MUNICIPAL
OFFICIEL DE TURNY
N°5 - 3^e trimestre 2009

Directeur de la publication :
Stéphane GALLOIS

Rédacteur en chef :
Cillia NONIQUE

Comité de rédaction :
Commission Communication,
associations communales,
écoles

Photos : Mairie de Turny,
associations communales,
écoles

Impression : Mairie de Turny
I.S.S.N. 3/P/01

Les délibérations du Conseil Municipal

L'intégralité des délibérations du Conseil Municipal est disponible en Mairie.

Conseil Municipal du 14 mai 2009

Etaient absents excusés : Muriel HARIOT ayant donné pouvoir à Jean-François CHOLLET, Gérard ASSAYA.

Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme viendrait en remplacement du Plan d'Occupation des Sols actuel qui date de 1991, révisé en 1996. Il est aujourd'hui obsolète et entrave le développement de la commune. Or, la DDEA affirme qu'il n'est plus possible de faire une simple révision. La seule alternative possible est de créer un PLU, dépense prévue au budget primitif 2009 à hauteur de 30 000 €. Le temps de la mise en place du PLU est estimée de 18 mois à 3 ans dont 8 mois incompressibles. La population sera concertée. La délibération devra être transmise aux communes et communautés de communes voisines. Monsieur le Maire demande l'autorisation d'effectuer tous les actes administratifs nécessaires à la mise en place du PLU ainsi que les demandes de subventions et dotations. Le Conseil Municipal l'autorise à l'unanimité.

La mise en place d'un PLU exige par ailleurs la digitalisation de certains calques supplémentaires du cadastre. Le coût de l'opération est estimé à 418,60 € TTC. La dépense sera placée en investissement. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer le devis IMAGIS concernant la digitalisation de calques supplémentaires du cadastre.

Désignation d'un(e) délégué(e) au sein du conseil d'administration de la crèche Pomme d'Api

Suite aux nouveaux statuts de la crèche « Pomme d'Api », les communes membres doivent être représentées par un délégué au sein du conseil d'administration. Monsieur le Maire demande des volontaires au sein du Conseil Municipal. Madame NONIQUE propose sa candidature. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

ONF : vente de bois

L'ONF propose une convention de vente du bois en ballots de la parcelle de reboisement permettant une valorisation de la vente. Le cubage du bois est de 780 stères. L'ONF pour la maîtrise d'ouvrage, prélève sur le prix de vente un montant de 2 €/stère. La proposition de vente présente un montant de 24 306,67 € TTC auxquels il faut retirer les 1 560,00 € de l'ONF. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la proposition de vente du bois.

Concernant la vente du bois de qualité « palette » de la parcelle de reboisement, Monsieur le Maire a reçu une proposition de la scierie Hennon pour un montant de 6 360 € TTC. Lors du précédent Conseil Municipal, il avait été proposé la mise en place d'affouages sur des parcelles avec des têtes de chênes et du taillis. Les parcelles seront déterminées ultérieurement en fonction de l'exploitation et de la demande d'affouages. Monsieur le Maire propose un prix de vente à 5 €/stère. La population sera informée par un papier dans les boîtes aux lettres et les personnes intéressées seront invitées à se faire connaître en Mairie avant le 30 juin. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la mise en place d'affouages à un prix de 5 € le stère.

Point sur les travaux de voirie

Travaux à Linant, rue de l'Abreuvoir et rue du Gravon : les travaux ont commencé avec une semaine de retard mais sont quasiment terminés. Quelques problèmes se sont présentés : le SIAEP a changé les conduites d'eau en plomb et les compteurs, des conduites EDF et France Telecom ont été découvertes alors qu'elles n'étaient pas signalées sur les plans. Aujourd'hui, il reste à effectuer le raccordement de chaussée, le terrassement des trottoirs et les ouvrages de réceptions des eaux pluviales.

Travaux aux Maraults, chemin des Lairies : les travaux se déroulent conformément aux prévisions et confirment leur nécessité.

Travaux à venir : rue du Pont de Gré (quelques branchements de particuliers par le SIAEP + bordure du carrefour jusqu'au lotissement), ruelle de l'église (bordures pour régler le problème des eaux pluviales), rue de la tuilerie – chemin de Champlain à Bas-Turny (problème de ruissellement), Le Fays (chemin dans le dernier virage pour éviter le ravinement), à L'Hôpital (problème de ruissellement et d'inondation chez certains particuliers).

Les consultations auront lieu le mois prochain. Le SIAEP a été averti pour les travaux sur la RD220. Environ 30 particuliers sont concernés.

Questions diverses

. Madame NONIQUE demande au Conseil s'il accepte que les encarts publicitaires du bulletin municipal soient accessibles aux locations temporaires de la commune (chambres d'hôtes, gîtes). Deux cas existent. Le prix serait identique à celui des entreprises soit 30 € par an pour 4 éditions. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

. Madame BOURGOIN fait le point concernant la Fête Patronale des 16 et 17 mai.

. Elodie GOJARD est recrutée au poste de secrétaire.

. Le Centre Aéré « Les Gavroches » sera à Turny du 20 au 24 juillet. Itinérant du 6 juillet au 7 août.

. Les élections européennes auront lieu le 7 juin prochain. Monsieur le Maire demande des volontaires pour la tenue des bureaux de vote.

Prochain conseil : jeudi 11 juin 2009. La séance est levée à 21h40.

Conseil Municipal du 11 juin 2009

Affectation de subvention de Contrat de Canton

Monsieur le Maire demande l'autorisation de solliciter une subvention de Contrat de Canton du Conseil Général d'un montant de 25 398 €, affectée à la commune de Turny en 1998 et non utilisée à ce jour, et de l'affecter aux travaux de voirie 2009. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.

Programme d'entretien de voirie 2009

Une consultation auprès de 5 entreprises (Colas, Mansanti, Screg, Eurovia et APPIA) va être lancée prochainement pour les travaux d'entretien de voirie. Les localisations concernées sont : Bas-Turny (Route de la Tuilerie), Linant (Rue du Graven, Rue de l'Abreuvoir), Courchamps (Rue d'en Haut, Rue du Magoula, Rue des Perrières).

Avenant au coût des travaux de Linant

Monsieur le Maire informe que le montant total des travaux rue de l'Abreuvoir est légèrement supérieur au montant initialement prévu. Le coût supplémentaire est de 1 400 €.

Convention de mise à disposition par le Centre de Gestion d'une secrétaire pour des remplacements

Suite à l'absence pour une longue durée de la secrétaire de Mairie, Monsieur le maire demande l'autorisation de signer la convention de mise à disposition d'une secrétaire du centre de gestion pour des remplacements. Le taux horaire de ce personnel est de 30 €. En cas d'absence prolongée, les frais et charges salariales sont intégralement remboursés par Groupama. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité.

Voeu de rapprochement de la Communauté de Communes du Florentinois

Suite à différentes réunions, le Conseil Municipal exprime officiellement à l'unanimité des présents le voeu d'adhérer à la Communauté de Communes du Florentinois et sollicite à ce titre, l'acceptation du Conseil Communautaire afin d'établir les études de faisabilité.

Questions diverses

. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention avec le SIER de Venizy pour la réalisation des études d'extension de réseaux liés à une demande d'urbanisme. Ses études seront payantes. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité des présents.

. Monsieur le Maire évoqué la mise aux normes des bâtiments communaux (salles des fêtes, mairie, poste, écoles, bibliothèque) pour les personnes à mobilité réduite.

. Les serrures de la salle des fêtes seront installées prochainement. Leurs montant est de 1 807 €.

. Le 13 juillet 2009 aura lieu une retraite au flambeau, suivi d'un feu d'artifice et d'un bal. Se déroulera le 14 juillet 2009, un pique-nique républicain le midi, avec mise à disposition de barbecue pour les villageois. Différents stands de jeux seront mis en place.

. Nettoyage des canalisations à Linant, rue Sainte Catherine et rue de l'Abreuvoir, ainsi que le regard sur le fossé du Saudurand.

La séance est levée à 22h05.

Conseil Municipal du 2 juillet 2009

Etaient absents excusés : Corinne BOURGOIN ayant donné pouvoir à Cillia NONIQUE, Jean-Charles LEFEVRE, Gilles VIAUT.

Changement de prestataire de service de restauration scolaire

Les repas de la cantine sont actuellement livrés par API Restauration, mais la variété, la qualité et les services laissent à désirer. Monsieur le Maire propose donc un nouveau prestataire de restauration : Elite (Joigny). Après concertation, Venizy irait dans le même sens. Elite propose donc un tarif de 2.60 € HT le repas. Si Chailley adhère également, Elite proposera un tarif de 2.55 € HT le repas. Monsieur le Maire propose de voter le changement du prestataire de service de restauration scolaire. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à effectuer la mise en place du nouveau service de restauration scolaire.

Autorisation du Conseil Municipal pour l'achat d'un cadeau en cas d'événements au sein du personnel communal

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'acheter un cadeau en cas d'événements exceptionnel (départ, maternité...) pour un membre du personnel communal. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Consultation des entreprises pour les travaux de voirie à l'Hôpital

Pour les travaux situés à l'Hôpital (route des Varennes, rue St Laurent et rue Cornat), une première estimation a été faite dont correspond au montant annoncé. Monsieur CHARONNAT demande l'autorisation de lancer les consultations auprès des entreprises suivantes : COLAS, SCREG, MANSANTIS, TPIL, APPIA, EUROVIA ET ROGER MARTIN. Le Conseil Municipal, à l'unanimité l'y autorise.

Création d'un groupe de travail sur l'urbanisme

Monsieur le Maire propose de créer un groupe de travail sur l'urbanisme, ayant pour objectif de travailler sur la réalisation du PLU. Stéphane GALLOIS, Jean-Pierre CHARONNAT, Jean-François CHOLLET, Jean-Marc FOUCHER, Claude HUGOT, Jean-Marc SUINOT, Véronique JORGE, Cillia NONIQUE sont volontaires.

Officialisation du logo de la commune

Cillia NONIQUE propose un nouveau logo pour la commune de Turny, fruit du travail de la Commission Communication. Le Conseil Municipal à l'unanimité officialise le logo.

Choix du prestataire pour les travaux d'entretien de voirie 2009

L'estimation des travaux d'entretien de voirie 2009 est de 37 197.65 € HT. Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offre : SCREG pour 41 083.52 € HT et MANSANTI pour 29 965.80 €. L'entreprise EUROVIA s'est excusée. Le choix de la commission des biens communaux s'est porté sur MANSANTI qui est retenu pour le programme d'enduits et d'entretien de voirie 2009. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à retenir l'entreprise MANSANTI pour effectuer les travaux d'enduits et d'entretien de voirie 2009.

Questions diverses

. Monsieur le Maire informe qu'il va demander l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € maximum, couvrant notamment les subventions du reboisement de la forêt communale (110 000 €) non encore perçues.

. Monsieur le Maire informe que trois devis ont été demandés pour l'installation d'une antenne télévision sur les deux logements communaux de Linant. JAULGELEC pour 899.39 € TTC, EURL SALGUEIRO ADELINO pour 425.18 € TTC et MG ELECTROMENAGER 420 € TTC.

Monsieur le Maire propose l'entreprise MG ELECTROMENAGER pour installer l'antenne télévision, éventuellement par parabole sur le logement communal pour un montant maximal de 420 € TTC. Le Conseil Municipal accepte (abstention Viviane CHAUSSIN).

. Monsieur le Maire informe que la consommation électrique du local des pompiers dépend du logement voisin, et demande l'autorisation de faire installer un sous-compteur afin de mesurer la consommation et la conformité de l'installation existante. Deux devis ont été demandés, l'un à l'entreprise SALGUEIRO ADELINO pour un montant de 460.01 € TTC, l'autre à l'entreprise AURUS-ELEC pour un montant de 786.70 € TTC. Le Conseil Municipal l'y autorise (Véronique JORGE ne participe pas au vote).

. Monsieur le maire demande l'autorisation d'acheter le matériel nécessaire pour le dernier pompier arrivé. L'équipement total coûte 350 €. Le Conseil Municipal l'y autorise (Véronique JORGE ne participe pas au vote).

. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention de secours à la personne qui implique la location de bouteille d'oxygène avec manodétendeur pour un montant de 450 € à l'année. Le Conseil Municipal l'y autorise (Véronique JORGE ne participe pas au vote).

. Monsieur le Maire demande l'acceptation de l'adhésion de la commune de Saint-Aubin-sur-Yonne au SIVU de la Fourrière du Sénonais. Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte.

Prochain Conseil : 6 août 2009. La séance est levée à 22h35.

Conseil Municipal du 6 août 2009

Etaient absents excusés : Viviane CHAUSSIN ayant donné pouvoir à Cillia NONIQUE, Jean-Marc FOUCHER ayant donné pouvoir à Corinne BOURGOIN, Muriel HARIOT. Absents : Véronique JORGE, Jean-Charles LEFEVRE.

Emprunt voirie 2009

Monsieur le Maire propose de financer comme prévu les travaux de voirie 2009 par un emprunt de 175 000 € sur 7 ans à taux fixe avec un déblocage progressif. Le montage financier le plus judicieux proposé par les banques contactées étant l'ouverture d'une ligne de trésorerie de 200 000 € maximum en relais du déblocage en une seule fois de l'emprunt. Après étude de la proposition de financement, la moins onéreuse est celle de la Caisse d'Epargne : ligne de trésorerie indexée sur le T4M et un emprunt au taux de 2.99 %. Le Conseil Municipal autorise (abstention Viviane CHAUSSIN) Monsieur le Maire à signer une ligne de trésorerie de 200 000 € à la Caisse d'Epargne.

Monsieur le Maire propose de signer un emprunt auprès de la Caisse d'Epargne. Le Conseil Municipal autorise (abstention Viviane CHAUSSIN) Monsieur le Maire à signer un emprunt de 175 000 € sur 7 ans à la Caisse d'Epargne.

Tarifs

La commission Vie Sociale propose de ne voter que les tarifs concernant le périscolaire et de ne pas augmenter les tarifs cette année. La garderie est actuellement à 0.90 €/garderie. Le coût estimé est de 4.60 €/garderie.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que Monsieur le Maire applique les mêmes tarifs de garderie pour l'année scolaire 2009/2010.

Le repas de la cantine est actuellement à 3 €/repas. Le coût estimé est de 5.75 € (repas, main d'oeuvre...). Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que Monsieur le Maire n'augmente pas le tarif de la cantine pour l'année scolaire 2009/2010.

Achat d'un terrain pour régularisation

Monsieur le Maire demande à Gilles VIAUT concerné par le sujet de quitter la salle à l'issue de l'exposé. Monsieur le Maire expose les origines du problème. La parcelle F 1114 située au Bas-Turny est, sur le terrain, traversée par un chemin communal alors que sur le cadastre, le chemin borde la parcelle. En 1991, le propriétaire de la parcelle proposait de céder gratuitement la parcelle à la commune en échange de l'empierré et du busage du chemin. La commune a empierré le chemin mais aucun acte authentique n'a été signé avec le propriétaire. Aujourd'hui, la SCI du Bas du Bois, nouvellement propriétaire de la parcelle, demande à la commune de racheter la partie concernée, soit le chemin plus la partie attenante (estimée par le propriétaire à 866 m²). Si la commune refusait le rachat de ce morceau de parcelle, le propriétaire clôturerait cette dernière afin d'en jouir en totalité, chemin communal compris. A noter qu'aucune servitude ne grève le chemin.

Après débat, le Conseil Municipal décide de prendre les services d'un géomètre pour préparer un projet. Le Conseil Municipal (abstentions Stéphane GALLOIS et Jean-Pierre CHARONNAT – Gilles VIAUT ne participe pas au vote) autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations nécessaires à l'étude d'une division parcellaire concernant la parcelle F1114 afin de régulariser l'emprise du chemin.

Questions diverses

. Le S.I.E.R propose de démonter la cabine haute du transformateur situé aux Fays et de le remplacer par un transformateur compact. Le devis est en attente, l'opération est subventionnable.

. Une rampe a été installée à l'école maternelle permettant à un enfant en fauteuil roulant d'accéder à sa salle de classe pour la rentrée prochaine.

. La porte de la mairie, celle du logement à côté de la bibliothèque, les portes du côté ouest de la salle des fêtes ont été repeintes par l'Association Vitavie.

. Une procédure adaptée concernant l'assainissement pluvial du hameau de L'Hôpital a été mise en oeuvre. A ce jour, dix dossiers ont été retirés.

. La Commission des Fêtes a acheté 12 coupes destinées aux différentes manifestations sportives.

Prochain Conseil : 10 septembre 2009. La séance est levée à 22h55.

Conseil Municipal du 10 septembre 2009

Etaient absents excusés : Jean-Charles LEFEVRE ayant donné pouvoir à Jean-Pierre CHARONNAT, René PERRIN ayant donné pouvoir à Claude HUGOT.

Conventions salle des fêtes

Monsieur le Maire propose de faire signer une convention d'occupation de la salle des fêtes aux associations, afin que ces dernières qui occupent régulièrement la salle des fêtes ne soient pas des occupants sans titres. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité que Monsieur le Maire fasse signer une convention d'occupation de la salle des fêtes aux associations.

Attribution marché de travaux de voirie à L'Hôpital

La Commission des Biens Communaux informe qu'elle s'est réunie une première fois le 1 septembre 2009, pour l'ouverture des plis de réponse à l'appel d'offre "Assainissement pluvial dans le hameau de L'Hôpital". 13 dossiers ont été retirés, 10 entreprises ont envoyé leur offre, 1 entreprise s'est excusée et 2 n'ont pas répondu. Après étude des dossiers, la commission propose l'entreprise FORTINI (Flogny-la-Chapelle) qui présente la meilleure offre. Le montant des travaux proposé par l'entreprise est de 107 697.70 € HT. La Commission Biens Communaux propose au Conseil Municipal de retenir cette entreprise d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché. Le Conseil Municipal accepte (abstention Muriel HARIOT).

Concerné par les deux sujets suivants, Gilles VIAUT quitte la salle. En l'absence d'offre écrite, Monsieur le Maire demande à Gilles VIAUT d'annoncer son prix de vente pour le terrain du point 4/ : 13.50 € le m². Monsieur Gilles VIAUT quitte la salle du Conseil à 21h20.

Urbanisme

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Plan d'Occupation des Sols tel qu'il a été approuvé en 1991 ne permet pas l'extension de l'entreprise « La Forêt d'Othe » qui souhaite créer un nouveau bâtiment sur un terrain actuellement classé en zone agricole NC. Monsieur le Maire indique que le développement de cette activité revêt un intérêt général puisque cette entreprise est la principale entreprise de la commune et qu'elle participe à son dynamisme. Créée il y a 25 ans, elle n'a cessé de se développer et ses constructions arrivent aujourd'hui à saturation sur la zone qui lui est impartie. Monsieur le Maire précise que la

>> Vie municipale

mise en oeuvre d'une procédure de révision simplifiée est donc nécessaire pour classer 8 341 m² environ du terrain au lieu dit les Chenevières en une zone UE, composée de la parcelle cadastré ZH 65 d'une surface de 2499 m² environ construite par application anticipée de la modification mineure du POS non aboutie de 1999, et des parcelles cadastrées ZH 169 et 170 d'une surface totale de 5 842 m² permettant l'agrandissement de la zone UE. Monsieur le Maire demande l'autorisation de mettre en place la révision simplifiée du POS. Le Conseil Municipal l'y autorise à l'unanimité (Gilles VIAUT ne participe pas au vote).

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le Plan d'Occupation des Sols tel qu'il a été approuvé en 1991 ne permet pas l'exploitation rationnelle de la zone UE située au lieu-dit "Les Longues Queues" à Bas-Turny, telle qu'envisagée par la SCI du Bas du Bois qui souhaite créer de nouveaux bâtiments. Il est donc nécessaire d'agrandir la zone UE sur une partie d'un terrain actuellement classé en zone ND. Monsieur le Maire indique que l'aménagement et la création d'activité sur cette zone revêt un intérêt général puisque l'opportunité de développement d'entreprise sur la commune participe à son dynamisme et l'aménagement de ces terrains améliore la qualité paysagère des lieux. Monsieur le Maire précise que la mise en oeuvre d'une procédure de révision simplifiée est donc nécessaire pour classer une partie des parcelles F1114 et F1115 pour une superficie de 7 515 m² de terrain en une zone UE. Monsieur le Maire demande l'autorisation de mettre en place la révision simplifiée du POS. Le Conseil Municipal l'y autorise (abstentions Cillia NONIQUE et Jean-François CHOLLET – Gilles VIAUT ne participe pas au vote).

Monsieur le Maire informe que la dépense pour réaliser la révision simplifiée du POS par le Cabinet Conseil Développement Habitat Urbanisme serait d'environ 3000 € TTC. Il demande l'autorisation d'engager cette somme. Le Conseil Municipal l'y autorise (abstentions Viviane CHAUS-SIN et Jean-François CHOLLET).

Acquisition de terrain

Après rappel de la problématique et du coût qu'engendrerait l'achat de 500 m² environ à 13.50 € TTC/m², le débat fait ressortir un manque d'informations, notamment concernant la surface à acheter éventuellement et le coût éventuel de terrassement d'un nouveau chemin. En attente d'une étude précise, Monsieur le Maire demande d'ajourner ce sujet. Le conseil Municipal accepte (Gilles VIAUT ne participe pas au vote).

Convention piscine

Le tarif demandé par la commune de St Florentin pour la piscine est de 4.80 € par enfant. 25 enfants profiteront de ces sorties piscine en sachant qu'il y en a environ 14 de prévues sur l'année scolaire. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer la convention piscine avec la Commune de St Florentin. Le Conseil Municipal l'y autorise (14 voix pour).

Questions diverses

. Monseigneur Yves PATENOTRE, Archevêque du Diocèse Sens – Auxerre, viendra le 26 septembre à Champlost. Les communes de Venizy, Chailley et Turny faisant partie de la paroisse de Champlost, une demande de partage des frais est sollicitée. Le montant s'élèverait à environ 50 € par commune. Le Conseil Municipal accepte (abstention Jean-Marc SUINOT).

. Le programme enduit 2009 est réalisé par Mansanti.

. Des devis ont été demandés dans différentes imprimeries afin connaître le tarif d'impression du nouveau logo sur des enveloppes pour la mairie :

- 6000 enveloppes coûteraient 1 000 € TTC,

- 10 autocollants pour les véhicules communaux : 70 € TTC,

- 1000 petits autocollants 290 € TTC.

Compte tenu des stocks d'enveloppes seuls les autocollants seront réalisés.

. Madame Cillia NONIQUE sort de la salle du Conseil. Monsieur le Maire expose la demande de Madame NONIQUE d'utiliser le jardin public le 5 juin 2010 pour y organiser un vin d'honneur. Monsieur le Maire demande s'il existe des oppositions à cette demande. Aucune opposition n'est formulée.

Prochain Conseil : 8 octobre 2009.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h35.

ABCD PAYSAGE
CREATION ET ENTRETIEN
DES ESPACES
VERTS

- * GAZON
- * TONTE
- * ARROSAGE AUTOMATIQUE
- * PLANTATION
- * TAILLE
- * MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
- * CLOTURE

8 RUELLÉ DES FOSSES
89570 TURNY
TEL: 03.86.35.36.41
E-mail: abcdpaysage@orange.fr
Patrick DOIN - GÉNÉRALISTE

AURUS Elec
ELECTRICITE GENERALE

La sécurité des personnes et des biens avant tout...

ELECTRICITE GENERALE
Installations locaux neuf & rénovation
Chauffage • VMC • Alarme
dépannage
Audit et mise en conformité
Portail audio & vidéo
Etude & devis gratuits

89570 TURNY • Tel/Fax. 03 86 35 16 75 • Portable. 06 32 93 77 59
Site : www.aurus-elec.fr • E-mail : info@aurus-elec.fr



L'équipe municipale remercie l'ensemble des entreprises qui ont participé financièrement à l'édition de votre bulletin municipal par l'insertion d'encarts publicitaires.

Nous vous rappelons que les entreprises dont le siège est à Turny ou dont le gérant habite la commune ainsi que les propriétaires de locations temporaires peuvent encore souscrire à un encart publicitaire.

N'hésitez pas à contacter la Mairie.



BEMAT
INDUSTRIE
Etudes, Maintenance et Assistance Techniques

DES COMPETENCES A VOTRE SERVICE

34 Route de la Forêt d'Othe
Le Fays
89570 TURNY

Tél / Fax : 03 86 56 27 30
Email : bemat.industrie@wanadoo.fr

La Forêt d'Othe
Un artisan à votre écoute pour tous vos projets
Charpente • Menuiserie
Bâtiments industriels et agricoles
Maisons à ossature bois et colombages
89570 TURNY
03.86.35.29.52
www.laforet-dothe.fr

SARL
FROMONT SERVICES
Sylvana et Sandrine
03 86 43 45 87 **TAXIS TURNY** 06 08 46 77 75

***Transports Privés :**

Aéroports, gares, Courses, vétérinaire, coiffeurs...

***Transports de Malades Assis (TAP):**

Consultations, Hospitalisation, Dialyses, Kiné, Chimio, Rayons, IRM, Scanner, CMPP...

La satisfaction de nos clients est notre devise

Hedou
Funéraire
Chambre Funéraires - Marbrerie
Incinération - Articles funéraires
Organisation d'obsèques - Contrats obsèques
A votre disposition 7 jours/7
TURNY ST FLORENTIN
Tél. 03 86 35 02 08 Tél. 03 86 35 04 50
www.hedou-funeraire.com

ISOPROFIL
isoprofil@wanadoo.fr

2, rue Pierre de Coubertin
89400 MIGNENNES

Tél. 03 86 80 26 00
Fax 03 86 92 95 36

Jean-Luc OLIVER

- Fenêtres P.V.C.
- Vérandas et sas d'entrée
- Volets roulants ou battants
- Portes de garage
- Stores intérieurs et extérieurs

PLEINE LUNE
MAROQUINERIE - BAGAGERIE
BIJOUX FANTAISIE
ACCESSOIRES DE MODE
23, Rue Dilo - 89600 Saint-Florentin
Tél.: 03 86 43 44 79
E-mail: pleinelune89@orange.fr - www.pleinelune89.fr

EURL RAMILLON
ENT. GÉNÉRALE DE RESTAURATION
MAÇONNERIE COUVERTURE AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS
SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 7622.45 EUROS
89570 NEUVY SAUTOUR
☎ et ☎ : 03.86.56.34.33



CHAUFFAGE - CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES

GROSSISTE SPECIALISE

89570 TURNY Tél : 09.71.44.25.75

E-mail : suinot.info@orange.fr

>> Vie municipale

Adhésion à la Communauté de Communes du Florentinois

Nous vous en avons déjà parlé ; le Conseil Municipal réfléchissait à l'intercommunalité et au rattachement de Turny à une Communauté de Communes. Et régulièrement, des dates butoirs sont avancées au-delà desquelles le regroupement en communauté de communes sera imposé. Alors mieux vaut décider que subir les choix des pouvoirs publics.

Qu'est-ce qu'une Communauté de Communes ?

La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La "Com Com" a une fiscalité propre. Elle peut être à Taxe Professionnelle Unique, c'est à dire que la taxe professionnelle, unifiée sur l'ensemble des communes est directement perçue par l'EPCI ; ou à fiscalité additionnelle, les communes versant alors une partie décidée au niveau communautaire de leurs quatre taxes locales.

La "Com Com" est administrée par un conseil communautaire. Les délégués de chaque commune sont élus par les conseils municipaux. Chaque commune dispose au minimum d'un siège et aucune commune ne peut avoir plus de la moitié des sièges.

La communauté de communes exerce les compétences précises que les communes membres ont choisies et qu'elles délèguent à la communauté en fonction d'un intérêt communautaire qu'elles définissent ensemble. À partir du moment où les compétences sont déléguées, les communes ne peuvent plus les exercer.

Comment choisir vers qui aller ?

Il s'agit déjà de respecter la continuité territoriale qui nous est imposée. Puis d'intégrer une structure ni trop petite qui n'a pas beaucoup d'intérêt, ni trop grande pour éviter un fonctionnement difficile. 15 000 habitants semble être la taille raisonnable. Enfin, les règles de choix d'une communauté de communes se font autour d'un projet de vie, donc d'un bassin de vie. En d'autres termes, il fallait réfléchir sur notre territoire de vie, le territoire de nos achats, le territoire de nos loisirs, notre secteur de travail, notre secteur scolaire...

Il nous fallait donc faire un choix parmi trois possibilités :

- intégrer la Communauté de Communes d'Othe en Armançon (Flogny-la-Chapelle),
- créer une nouvelle entité autour du canton de Briennon,
- ou intégrer celle proche du Florentinois.

Le choix s'est porté sur l'intégration à la Communauté de Communes du Florentinois.

L'adhésion de Turny s'est effectuée en plusieurs étapes. Après différentes réunions d'information et des contacts multipliés, après avoir rencontré les élus de la Communauté de Communes du Florentinois, après avoir évalué les conséquences de l'adhésion, nous avons émis le souhait d'adhérer. Le Conseil Communautaire et les communes membres ont ensuite délibéré en ce sens. Enfin le 8 octobre dernier, le Conseil Municipal de Turny a ratifié l'arrêté préfectoral d'adhésion de Turny au 1er janvier 2010. Trois délégués communautaires ont été élus : Viviane Chaussin, Jean-Pierre Charonnat et Stéphane Gallois.

Ce qui va changer en 2010 pour nous

Commençons par ce qui nous préoccupe tous : les impôts. Une ligne supplémentaires apparaîtra sur vos relevés. Les impôts communautaires seront prélevés sur les 4 taxes locales.

| Taxes | Bases | Commune | | Communauté de Communes | |
|------------------|-----------|---------|------------------|------------------------|---------------|
| Habitation | 727 800 € | 8,56 % | 62 300 € | 0,45% | 3275 € |
| Foncier bâti | 465 200 € | 12,64 % | 58 801 € | 0,69% | 3209 € |
| Foncier non bâti | 62 400 € | 44,80 % | 27 955 € | 2,17% | 1354 € |
| Professionnelle | 249 800 € | 11,00 % | 27 478 € | 0,50% | 1249 € |
| Total | | | 176 534 € | | 9087 € |

Ce qui fait en moyenne par habitant 234,12 € pour la part communale et 12,05 € pour la part communautaire. L'augmentation ainsi engendrée pourrait être compensée par une baisse de la part communale d'environ 4 %. Dans notre cas, elle sera compensée, dans les années à venir, par une baisse de la taxe sur les ordures ménagères (moins élevée que celle du SIVU du Sud de la Forêt d'Othe).

Nous allons bénéficier de nouveaux services :

- l'accès à la déchetterie de Saint-Florentin ;
- des navettes gratuites en car le lundi matin pour se rendre au marché à Saint-Florentin ;
- un balayage régulier des caniveaux (une fois par mois environ) ;
- la future maison de santé ;
- les communications électroniques.

D'autres champs d'action s'ajouteront chaque fois que l'intérêt communautaire l'exigera.

L'appartenance de Turny à la Communauté de Communes du Florentinois n'est pas une révolution, seulement une évolution, qu'il vaut mieux décider aujourd'hui, avant qu'elle ne nous soit imposée et qu'elle n'ait pris trop de vitesse.



On l'a échappé belle...

Personne n'y croyait vraiment et pourtant... La pluie a cessé aux alentours de 21h pour permettre à une petite centaine de personnes de se regrouper devant l'ancienne poste. Chacun a attendu avec impatience son flambeau et son bracelet fluorescent avant de prendre le chemin du terrain des Maraults pour assister au feu d'artifice. Plus de 1300 fusées ont été tirées sous l'oeil attentif des courageux venus braver l'orage.



Malheureusement, les menaces météorologiques ont eu raison de l'ardeur des danseurs qui n'ont fait que quelques pas avant de rejoindre leur chez-eux.

Remercions tout de même les sapeurs-pompiers de Turny pour leur concours à la sécurité et l'Amicale pour la tenue de la buvette.

Le lendemain, 14 juillet, le pique-nique a fait carton plein, à tel point que les places assises se sont faites rares. On ne les a pas compté mais les convives étaient très nombreux autour des barbecues mis à disposition par la Mairie. Saucisses, merguez, charcuterie, salades, tartes, gâteaux... et boissons maison tirés du sac de chacun ont été partagés dans la convivialité.



Et puis, chacun a regagné son poste autour de la salle des fêtes.

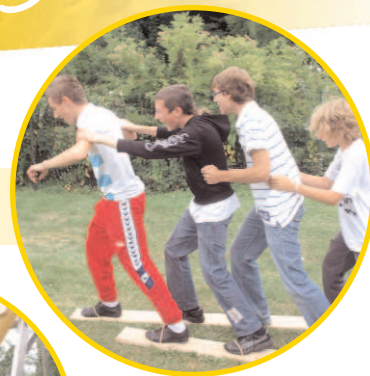


Les conseillers et les bénévoles ont invité les enfants et les adultes à s'amuser : pêche à la ligne, chamboule-tout, lapinodrome, casse-noix, course à l'oeuf, bowling, ski et autres jeux d'adresse... Chacun a remporté un ou plusieurs lots de leur choix.

Dans la salle des fêtes, c'était presque Roland Garros sur la table. Turny Sports Loisirs proposait un tournoi de ping-pong et les amateurs ont été nombreux.

N'oublions pas non plus le Club de l'Amitié qui présentait ses travaux et proposait sa traditionnelle tombola.

L'intégralité des enveloppes est partie comme des petits pains.



L'après-midi s'est achevé sur un lâcher de ballons, la distribution d'une rose aux dames, la remise des coupes aux vainqueurs du tournoi de ping-pong et du tir à la carabine... avant de partager le vin d'honneur. Tout le monde a semblé satisfait et content de cette belle journée, épargnée par la pluie.



Merci à tous les bénévoles qui ont permis que chacun passe une journée conviviale et agréable, à l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et du Site de Turny pour la tenue de la buvette, au Club de l'Amitié pour la tombola, à l'association Turny Sports Loisirs pour son concours de ping-pong et à l'association des Chasseurs pour le tir.



>> Manifestations

Centre aéré Les Gavroches

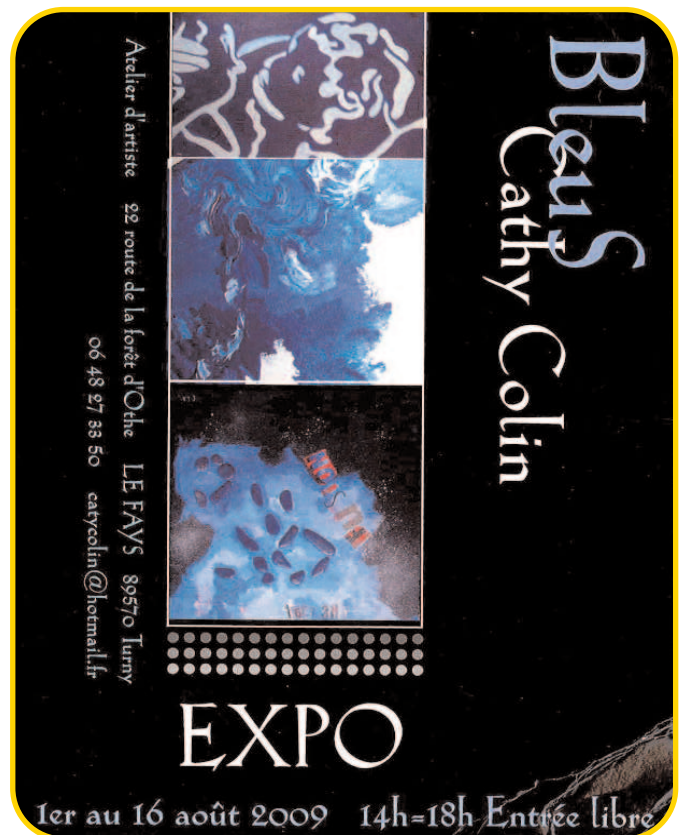
Cet été comme tous les ans, durant une semaine, Turny a accueilli le centre aéré "des Gavroches".

Près de 15 enfants de Turny étaient inscrits pour quelques jours de grands jeux, d'activités sportives, et bien sûr la préparation du spectacle qu'ils ont présenté la semaine suivante.

La semaine à Turny tournait autour du sport avec notamment une journée "Yonne sport tour". Chacun a pu s'exercer à des activités spécifiques comme la boxe, le golf ou l'escalade. Les enfants ont beaucoup apprécié.

Pour compléter l'expérience, les enfants se sont également rendus à Flogny-la-Chapelle pour une journée sportive partagée avec les centres aérés de Flogny et Carisey.

Brefs, nos chères têtes blondes en ont bien profité et pensent déjà à l'année prochaine. Alors le rendez-vous est pris pour l'été 2010.



Remise des dictionnaires

Une fois n'est pas coutume... Dans le cadre du regroupement pédagogique de Turny, Chailley et Boeurs-en-Othe, et à l'occasion du passage en 6^e des élèves de CM2, la traditionnelle remise des dictionnaires aux futurs collégiens a eu lieu le 1^{er} juillet dans la nouvelle salle des fêtes de Boeurs-en-Othe.

Tout le monde s'était réuni : les enfants bien sûr, leur famille, leurs professeurs, leurs amis et les élus...

Et c'est dans la bonne humeur et avec l'émotion de voir les écoliers grandir trop vite, que Monsieur le Maire de Chailley, Monsieur le Maire de Turny et Madame le Maire de Boeurs ont salué le travail des enfants, rappelé que leur parcours serait semé d'embûches et félicité tous ceux et toutes celles présents ce jour.

Puis ce fut le tour des instituteurs et notamment de Monsieur Magnani de mettre les enfants en garde sur les tentations du collège et sur la nécessité pour les parents d'accompagner leurs enfants.

Enfin, chaque futur collégien s'est vu remettre un dictionnaire, outil indispensable à la réussite scolaire.

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.





Evènements

Repas de la rue de Cornat : 9 août

L'Hôpital : samedi 9 août... Branle-bas de combat, rue de Cornat. Dès le matin la circulation automobile est interrompue. Pour la cinquième année consécutive, la chaussée devient salle de banquet. Deux longues tables y sont dressées, protégées du soleil par un bar-num. Il fallait cela pour accueillir les quelques 80 convives attendus, riverains et amis.



Cette rencontre, maintenant traditionnelle, s'ouvre par un apéritif rafraîchissant et se poursuit avec les plats que chaque participant a préparés pour la communauté.

La pièce maîtresse en sera les jambons, lentement cuits sur la braise sous les yeux de tous.

Bien sûr les conversations, animées et joyeuses, vont bon train : souvenirs d'école, récits de chasse et de pêche du temps où nos bois étaient giboyeux et nos rivières peuplées de truites.

D'autres s'interrogent sur l'origine du mot "Cornat". Etait-ce le patronyme d'un riverain d'autrefois et quand ? Etait-ce le nom d'un lieu-dit ou autre chose ? Questionné, l'un des membres de la commission municipale qui eut à charge voici quelques décennies d'attribuer un nom aux rues et ruelles du village, explique que cette rue étant déjà et depuis longtemps sous le nom de "Cornat", la sagesse était de le conserver⁽¹⁾.

On avait tellement de choses à se dire cet après-midi là que ce n'est guère avant 17h que l'on se leva de table... pour se retrouver un peu plus tard autour d'un en-cas en attendant le début de la nuit, moment où fut tiré un feu d'artifice qui allait clôturer cette journée d'amitié et de partage.

(1) Si d'aventure un de nos lecteurs est en mesure de répondre à notre curiosité, nous le remercions d'en prévenir la rédaction du bulletin.

Repas de Courchamp / Linant

A l'ombre des tilleuls sur la place de Linant, rencontres, jeux des enfants, plaisir d'être ensemble... tout pour passer une bonne journée à l'occasion du repas des habitants de Courchamp et Linant, pour la deuxième année.



Et puis....

Repas de la rue du Parc

Il était une fois les résidents de la rue du Parc, qui à l'instar des autres hameaux, décidèrent de se réunir autour d'un repas de rue. Cela s'est déroulé pour la première fois le samedi 13 juin ; ils étaient une petite trentaine de personnes mais comptent bien se rassembler en plus grand nombre l'année prochaine. On compte sur vous !

Repas du Fays

Comme chaque année, le soleil avait rendez-vous avec le repas du Fays. Pour le plus grand bonheur des gourmands et des gourmets bien installés sous les tentes, tout près du lavoir. Convivialité, jeux, bavardages.... bref une superbe journée. Et la relève est assurée : on comptait sur les pelouses une bonne dizaine de galopins prêts à poursuivre sur la lancée de leurs parents.





Rentrée scolaire

Dans les rues de Turny... avec les CE1 - CE2

Grande rue, j'ai une verrue

Rue des Canes, j'ai vu Antoine

Rue de la Croix-Saint-Pierre, j'ai vu Pierre

Rue de l'Eglise, j'ai vu Eloïse

Rue du Pont de Grés, il fait 37 degrés

Chemin du Moulin Neuf, la poule pond un oeuf

Rue du Parc, je tire à l'arc

Rue Saint-Mammès, je vais à la messe

Route de la Brumance, j'ai la malchance

Allée du Château, j'ai vu un château

Route de la Guide, j'ai vu un guide

Route de la Tuilerie, j'ai mangé du riz

Rue de la Cour Saint-Martin, j'ai ramassé du thym

Chemin de la Grande Commune, je vais dans ma commune

Route des Chenevièvres, j'ai une chèvre

Chemin des Loisirs, on va bien rire

Rue Saint-Laurent, j'ai perdu deux dents

Rue de Cornat, je bois du Coca-Cola

Route des Varennes, je tiens les rennes

Chemin du Verger-Tenon, je mets mon blouson

Ruelle du Bouquet, je fais des bouquets

Chemin du Melot, je mange un chamalo

Route de Venizy, j'ai un képi kaki

Chemin de Ronde, je fais une ronde

Allée du Cimetière, je pousse une pierre

Place de la Mairie, le maire est gentil

Ruelle des Fossés, j'ai eu une fessé

Route de la Haye, j'ai bu du lait

Route des Corbiers, j'ai mal aux pieds

Chemin des Petits Cluzeaux, j'ai vu un bateau

Ruelle des Prés, j'ai perdu mes clés

Chemin de la Haye, il y a des fermiers

Chemin de Sormery, je bois du jus de kiwis

Rue Sainte-Catherine, je vais chez Marine

Rue de l'Abreuvoir, je marche sur le trottoir

Rue du Gravon, j'utilise un tire-bouchon

Route de la Roche, j'ai les pétoches

Rue du Grisar, j'ai vu un cafard

Place de Linant, nous allons à Linant

Route des Hussons, je chante une chanson

Ruelle du Cognat, je bois du chocolat

Chemin du Puit, je mange un kiwi

Chemin du Bas-Rang, nous sommes en rang

Ruelle des Vignes, je vais à la vigne

Ruelle du Madelin, j'ai vu un lapin

Ruelle Blanche, j'ai écrit avec une craie blanche

Route de la Garenne, j'ai vu quelqu'un qui s'appelle Karen

Rue d'en haut, j'ai vu des chevaux

Rue du Magoula, je bois du coca-cola

Rue des Antes, je campe

Chemin des Perrières, je bois de la bière

Route de la forêt, je vais jouer

Route de Saint-Mathieu, nous jouons avec Mathieu

Rue du Puit, la pluie tombe en faisant du bruit

Route de Chailley, je vais en canoë voir les maîtres et maîtresses de Chailley

Ruelle des Haies, je perds une dent de lait

Ruelle du Haut-Tôt, je vais faire de la moto

Allée des Vergers, j'ai un bébé

Chemin du Bois-Du-Gay, je cueille du muguet

Chemin des Oiseaux, le cheval boit de l'eau

Chemin de l'abreuvoir, je vais boire

Allée des Terriers, notre poésie est terminée.

Aimy, Delphine, Benoît, Jérémy, Benjamin, Marine, Justine, Charlotte, Victor, Arthur, Alexis, Marie, Emma, Tifène, Fanny, Clément, Antoine, Antonin, Alexandre, Clara, Kelly, Lucas, Corentin, Sophie, Pauline

Les chiffres de la rentrée

Ecole maternelle :

- petite section : 5 élèves
- moyenne section : 6 élèves
- grande section : 8 élèves

Ecole primaire :

- CP : 7 élèves
- CE1 : 12 élèves
- CE2 : 5 élèves
- CM1 : 10 élèves
- CM2 : 3 élèves



>> Manifestations

Journée citoyenne

C'est peut-être un terme pompeux pour désigner simplement une journée qui se veut conviviale autour d'une tâche d'intérêt général.

En fait, la Mairie propose de programmer dans l'année quelques demi-journées ou journées où tous les habitants sont conviés à venir apporter leur aide de bon coeur, pour rendre notre commune plus belle, plus propre, plus pratique...

Alors la première journée citoyenne turroise est fixée au dimanche 6 décembre prochain. Au programme : les décors de Noël dans l'ensemble des hameaux. Le principe : la Mairie fournit tout le matériel et vous offrez votre temps, ensemble.

Les boules, noeuds, sapins, branchages et autres décors vous seront distribués à 8h30 sur la place puis vous partirez en groupe, par affinité, sur tel ou tel secteur où vous serez chargé, selon vos idées et vos goûts, de parer la voie publique de ses plus beaux atours.

Mais l'objectif n'est pas seulement le résultat esthétique. La journée citoyenne se veut surtout une journée de rencontres, de bavardages, de solidarité et de détente. C'est l'occasion de se parler, d'apprendre à se connaître, de découvrir ses voisins..

Alors venez avec le sourire faire vivre la magie de Noël !

Noël des enfants

Nous vous donnons rendez-vous samedi 18 décembre à 15h00 à la salle des fêtes pour fêter Noël.

Au programme :

- spectacle de L'Oiseau Lyre ;
- petite représentation théâtrale des CE2 ;
- goûter de Noël ;
- distribution de cadeaux par le Père Noël pour les enfants de Turny (résidence principale ou garde alternée) de la naissance au CM2.

Le spectacle est ouvert à tous. Venez nombreux !

Pour les nouveaux arrivants et les enfants non scolarisés sur Turny, veuillez vous faire connaître en mairie.



Colis de Noël

La distribution des colis de Noël destinés aux personnes de plus de 70 ans dont la résidence principale se situe à Turny, se déroulera le week-end des 19 et 20 décembre.

La distribution sera assurée par les membres du CCAS et les membres du Conseil Municipal. Les pompiers, peu nombreux, ont décliné l'invitation cette année.

Les personnes nouvellement arrivées ou non inscrites sur les listes électorales sont priées de se faire connaître en mairie pour une bonne organisation de la distribution.

Voeux du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal vous donne rendez-vous le samedi 9 janvier après-midi pour fêter ensemble la nouvelle année.

A cette occasion, l'équipe municipale vous présentera ses voeux et vous invitera à partager la traditionnelle Galette des Rois.

Ce sera également le moment de remercier l'ensemble des habitants qui oeuvrent chaque année, pour certains, à la beauté de notre commune. L'équipe municipale remettra les prix du concours de fleurissement et du concours des illuminations de Noël.



>> Nos Associations

Association des Amis du Patrimoine et du site de Turny

Journées du Patrimoine

Les Journées Européennes du Patrimoine se sont déroulées les 19 et 20 septembre derniers. Comme depuis plusieurs années, l'association des Amis du Patrimoine met à l'honneur, ces deux après-midi, l'église Saint Mammès. Depuis 4 ans, une exposition de peintres amateurs du village et depuis 2 ans des Ateliers du Puits de Saint-Florentin, s'y font admirer.

70 visiteurs, venus quelquefois de loin, sont venus au rendez-vous. Tous ont été surpris par le bel édifice et n'ont pas regretté leur visite, nous ont-ils dit, appréciant aussi le talent exprimé par les oeuvres exposées. Merci aux artistes !

Loto

Le 21 novembre prochain à 20h30 à la salle des fêtes, l'association organisera son loto annuel. Comme chaque année, de nombreux lots seront à gagner dans une joyeuse ambiance. Si vous ne pouvez pas venir, n'oubliez pas d'acheter vos cartons chez les membres du Conseil d'Administration : Mmes Madeleine AUBRON, Gisèle CORGERON, Maryvonne CROCHET-GOSSO, Marie-Anne GUILBERT, Michèle HOCHEREAU, Louissette ROYER ou MM Didier MORIZOT, Georges OSASKI, Alain KOSTEKI. L'ordinateur jouera pour vous.

Exposition

Les 27 et 28 mars 2010, l'association proposera une exposition de photos scolaires de Turny, anciennes et récentes. Les enfants du village auront plaisir à s'y retrouver. Conjointement, le thème de la généalogie sera abordé avec le groupe de Saint-Florentin. Des arbres généalogiques de famille de la région seront exposés, l'un faisant déjà plus de 3m de large.

A cet effet, si des habitants de Turny, dont le grands-parents étaient natifs de la commune, veulent connaître leurs ancêtres, nous nous proposons d'avancer pour lui plus profondément dans ses racines. Pour cela, se manifester auprès de Gisèle CORGERON.

Contact : Gisèle CORGERON
03 86 35 06 93



>> Nos Associations

Turny Sports Loisirs

Un week-end pour tous les goûts

Le samedi 6 juin a eu lieu le premier tournoi organisé par Turny Sports Loisirs. Au programme de l'après-midi : ping-pong ou pétanque. 34 joueurs se sont affrontés au ping-pong et 32 joueurs à la pétanque.

Les nombreux visiteurs ont pu tenter leur chance à la tombola qui leur était proposée et ont assisté à une jolie finale de ping-pong en fin d'après-midi.

Cette journée, placée sous le signe de la convivialité, s'est terminée par un pot de l'amitié offert par le club et la remise des lots à chaque participant.

Le dimanche était un moment de détente autour du concours de belote.

Rentrée

Depuis le 2 septembre, les entraînements de tennis de table ont repris, de 19h à 20h pour les enfants et de 20h à 22h30 pour les adultes. Débutants et confirmés, vous êtes tous les bienvenus alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Le Président est à votre disposition pour tous renseignements.

Contact : David CHARON - 06 26 32 14 53



Nouvelle année, nouveau texte...

La compagnie est en pleine répétition et prépare dans une ambiance très agréable une comédie de Marie Laroche Fermis qui devrait ne pas vous entraîner dans l'ennui.

Chaque comédien prend beaucoup de plaisir à s'approprier son personnage et nous devrions être prêts pour vous présenter notre spectacle fin janvier.

En attendant, réservez déjà votre week-end du 29-30 et 31 janvier 2010 et.....un peu en avance, bonnes fêtes de fin d'année !

Contact : M. Guillemin

La Compagnie du  *avapluié*



>> Nos Associations

Association Sportive de Turny

Rentrée sportive

L'Association a, pour sa quatrième année, rassemblé 37 adhérents en deux sections qui se répartissent de la façon suivante :

- 20 adhérents pour la section GYM
- 18 adhérentes pour la section YOGA.

Cette année, l'association espère voir de nouvelles recrues gonfler les rangs, car comme vous le savez, une association ne peut fonctionner qu'avec des adhérents.

Si vous avez envie de nous rencontrer, par curiosité ou pour un essai, les horaires sont les suivants :

- pour la gym : mardi 19h30 - 20h30 (65€ / an ou 32,50€ pour un mi-temps)
- pour le yoga : jeudi 18h30 - 19h30 (85€ / an ou 42,50€ pour un mi-temps).

Vous avez en effet la possibilité de ne participer qu'à un cours sur deux, en fonction de votre emploi du temps.

Des manifestations...

L'association organisera en 2010 sa randonnée fin avril puis le marché nocturne, le feu de Saint-Jean et le bal le premier week-end de juillet.

En parlant de marché nocturne et de feu de Saint-Jean, journée désormais ancrée sur vos calendriers, il se sont déroulés le samedi 4 juillet 2009.

Une fête conviviale et champêtre avec des curieux, des flâneurs, des mangeurs d'escargots et des amateurs de vins, de fromages, de confitures, de babioles en tous genres... Bref, un petit avant goût d'été avec toutes ces tables dehors sous les arbres. Bien sur, nous comptons sur vous tous, afin de contribuer à ce moment agréable et chaleureux.



Donc, bienvenue aux nouvelles et nouveaux (les hommes ne sont pas refusés, bien au contraire, un peu d'exercice...) et à l'année prochaine avec nos deux rassemblements de 2010.

Contact : Yannick PASSERA - 03.86.35.00.05

Ensemble Pour les Ecoles de Turny

Les enfants sont rentrés en classe, c'est au tour des parents !

L'association reprend ses activités, et surtout sollicite tous les parents principalement ceux des enfants qui viennent de vivre pour leur première fois la rentrée des classes de Turny. C'est un moment unique pour vos enfants, alors n'hésitez pas à le partager avec eux et à le poursuivre tout au long de cette année scolaire.

Faire partie de l'association vous permet d'avoir un contact avec les enfants de la Maternelle et de la classe de CE1-CE2 et avec l'équipe pédagogique à certaines

occasions de l'année, en apportant votre assistance créative, votre aide ou simplement votre présence.

La présence de vos enfants dans l'une de ces deux classes peut être l'occasion à saisir pour franchir le pas et vous intégrer au sein du tissu associatif de la commune, riche en convivialité et bonne humeur.

Si vous êtes intéressés, parlez-en aux institutrices elles vous aideront à contacter l'équipe de l'association.

Contact : Sophie PIAT - 03.86.43.41.58



>> Nos Associations

Le succès de Turny Danse

Samedi 20 juin, plus de 250 personnes assistaient au gala de Turny Danse.

Quatre groupes de danseuses âgées de 3 à 13 ans se sont succédés. Les petites en clowns sur Benny Hill ou en poupées sur "Le manège", les moyennes ayant dansé sur le thème des "Bronzés" et la techtonic sur Lorie. Quant aux grandes, elles ont revisité la Bonne du Curé, dansé sur Katie Perry. Les ados, elles, après avoir rendu hommage aux grands-mères pour l'entrée, ont dansé sur des morceaux variés comme "Mon truc en plumes" et nous ont replongés dans la période Disco.

Au total, 15 chorégraphies sublimes par de magnifiques costumes ont été présentées au public. Marie-France, la couturière, a mérité d'amples applaudissements pour les costumes qu'elle a confectionnés.

Cyril, 17 ans, vous a pour sa part fait profiter de son talent et a emporté la salle avec son interprétation de "Toi plus moi".

Les danseuses et les organisateurs sont fiers de cette réussite. Merci à toutes les personnes qui ont contribué à ce succès par leur présence ou par leur aide. Merci également à Camille et Justine pour leur dévouement.

Pour finir l'année et pour récompenser les danseuses, un goûter et un spectacle ont été organisés à leur attention.

La nouvelle saison a débuté par une représentation à la fête patronale d'Avrolles le 12 septembre. Une autre a suivi le 4 octobre toujours à Avrolles pour la Fête de la Pomme.

Cette rentrée, une quarantaine de danseuses, toujours réparties en quatre groupes, a répondu présente. Elles vous donnent déjà rendez-vous pour leur prochain gala qui aura lieu le samedi 12 juin.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Contact : Florence De Pinho - 03 86 35 09 07



>> Nos Associations

Le Club de l'Amitié

Une belle participation au 14 juillet

Commençons par la veille de cette belle fête. Nous nous sommes réunis dans une grange de Linant pour préparer les nombreux lots pour la loterie et cette année encore, nous avons pu vous en proposer de plus en plus. Une tombola qui, comme d'habitude, a été très appréciée par les petits et par les grands.

Sur les tables décorées de guirlandes et cocardes, les travaux d'aiguilles ont eu un beau succès auprès de nos visiteurs. Et dans une ambiance de fête où les enfants se sont amusés grâce aux jeux, Monsieur le Maire a offert une rose à chacune d'entre nous. Puis le soir, nous avons gambillé au son de l'orchestre. Vivement le 14 juillet 2010.

Sortie cabaret

Le 25 octobre, le Club de l'Amitié propose un déjeuner spectacle à la Ruche Gourmande à Perreux. Le projet a tellement plu que les places ont toutes été vendues en peu de temps. Au programme : plus de 200 costumes, plus de 2 heures de spectacle, des artistes hors du commun, des chanteurs plein de charme, des strass, des paillettes et des plumes...

Fête du Printemps

Décidément, le Club n'arrête jamais. Après Noël et la galette, ce sera la Fête du Printemps. Un agréable déjeuner suivi d'un après-midi dansant animé par Jessie, pompier de la commune. Oubliez vos préjugés sur les animations des aînés. Vous serez étonnés de voir leur dynamisme. Vous pouvez déjà réserver vos places !



Contact : Christiane JULIEN - 0386434650 / 0633015654

ADMR

Mise en place de la télégestion

Dans le cadre d'une évaluation en vue du perfectionnement des services à domicile et afin de faciliter la transmission des temps de travail effectué par les aides à domicile, l'ADMR de Chailley met en place un système de télégestion.

Après 3 mois d'essai concluant, le système de " badgeuse " est mis en application à compter du 1er octobre 2009.

Ce système remplace les feuilles de présences papier. Les horaires sont enregistrées, et chaque personne

aidée contrôle les données enregistrées et les valide avec une carte qui remplace la signature.

Rendez-vous

L'ADMR vous donne rendez-vous à son repas annuel organisé le dimanche 8 novembre à 12 heures, salle des fêtes de Chailley. Inscrivez-vous !

Contact : Simone HUGOT - 03 86 35 14 95



Le point sur les travaux

Pour ne pas déroger à la règle, nous allons, comme dans les éditions précédentes du bulletin municipal, vous parler de voirie, car les travaux vont bon train...

Les travaux que nous vous avons annoncés ont été réalisés courant mai / juin : bordurage et réalisation de trottoirs dans le centre de Turny, ruelle de l'église, rue du pont de Grès, au hameau de Linant, rue de l'Abreuvoir. Leur mise en service montre aujourd'hui, si cela était nécessaire, leur utilité.

C'est le cas notamment au carrefour de la rue du pont grès où la sécurité des piétons est appréciée. D'ailleurs on note un net ralentissement des voitures à cette intersection.



Continuons l'énumération :

- au hameau des Maraults, la rénovation du ponceau, chemin des Layries,
- deux aménagements destinés à améliorer l'écoulement des eaux pluviales : l'un à Bas-Turny chemin de Champlain, l'autre au Fays chemin du bois du Gay.



Le programme de renouvellement d'enduits qui s'est effectué début septembre s'imposait pour certaines voies communales, tandis que d'autres voies (rue de l'abreuvoir et route de la tuilerie) s'impo-

saient après les travaux de bordurage. De plus, les trous et nids de poule ont été rebouchés par l'entreprise Mansanti retenue pour ces travaux d'entretien jusqu'au printemps 2010. Une partie des enduits effectués en 2008 a été reprise gratuitement par la société Colas. C'est donc, une partie des points noirs de la voirie communale qui est aujourd'hui traitée. L'état de notre voirie demande encore de gros travaux, mais nous ne pourrions pas réinvestir en 2010 un montant de travaux aussi important. Toutefois, le programme 2010 d'entretien des voiries est en cours d'élaboration.

La deuxième tranche des travaux 2009 concernant les travaux d'assainissement pluvial au hameau de l'Hôpital (rue Saint-Laurent, route des Varennes et rue de Cornat) ont débuté le 12 octobre ; l'entreprise Fortini de Flogny-la Chapelle effectue les travaux. Seront réalisées la pose de canalisation d'eau pluviale et la pose de bordure, la réalisation de zones stabilisées alternées à des zones engazonnées rue de Cornat (de chaque côté) et rue de St Laurent (sur la partie manquante) et la réalisation d'accotement stabilisées route des Varennes.

Le syndicat des eaux de Germigny a entrepris le changement des branchements d'eau potable en plomb rue de Cornat et ce avant que ne débutent les travaux programmés par la commune.

La circulation et le stationnement pourront être perturbés durant cette période, notamment par l'installation de circulations alternées. Nous sommes conscients de la gêne que peuvent provoquer de tels travaux et nous vous appelons à la prudence lors de vos déplacements. Et comme l'exprime la phrase traditionnelle en de telles circonstances : " veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée durant les travaux ".



>> Révision du POS

Révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols

La commune de Turny est dotée d'un Plan d'Occupation des Sols depuis le 14 janvier 1991. Le document d'urbanisme a été modifié en 1995 et en 2007. Par délibération en date du 10 septembre 2009, le Conseil Municipal de la commune de Turny a prescrit une révision simplifiée de son document d'urbanisme conformément aux dispositions de l'article L 123 -13 du Code de l'Urbanisme et mis en œuvre les modalités de concertation dans le respect de l'article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme.

Art L. 123-13 (loi n°2003-590, 2 juillet 2003 art. 23) - Lorsque la révision a pour seul objet la réalisation d'une construction ou d'une opération, à caractère public ou privé, présentant un intérêt général notamment pour la commune ou toute autre collectivité ou lorsque la révision a pour objet la rectification d'une erreur matérielle, elle peut, à l'initiative du maire, être effectuée selon une procédure simplifiée.

Les Maraults

La plus importante entreprise présente sur la commune, la SARL la Forêt d'Othe, connaît un développement important depuis sa création en 1985. L'entreprise implantée au lieu-dit « Les Chenevières des Maraults », compte aujourd'hui une vingtaine de salariés et l'essor de la société a nécessité l'adaptation de l'outil de travail. A plusieurs reprises, l'entreprise a agrandi ses bâtiments pour faire face aux commandes. Aujourd'hui, le site actuel arrive à saturation et ne permet plus d'accueillir de nouveaux bâtiments.

Pour poursuivre son développement, l'entreprise a besoin de créer un nouveau bâtiment de stockage d'environ 1800 m². Le projet est prévu sur les parcelles cadastrées section ZH numéros 169 et 170 d'une superficie totale de 5842 m².

Aujourd'hui, le Plan d'Occupation des Sols actuellement en vigueur classe ces parcelles en zone agricole (NC) et ne permet donc pas la réalisation de ce bâtiment.

A l'occasion de cette révision simplifiée, la parcelle cadastrée section ZH numéro 65 d'une superficie de 2495 m² sera également classée en UE. En effet, en 1999 une procédure de révision du POS avait été lancée mais n'a pas aboutie. Par anticipation de la mise en oeuvre du POS, la construction de bâtiments avait été autorisée sur cette parcelle. De ce fait, la parcelle énoncée-ci-dessus est aujourd'hui classée en zone NC.

La révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols a donc pour objet de classer les trois parcelles énoncées ci-dessus en zone UE au POS afin de permettre le maintien et le développement de la principale entreprise présente sur Turny.

Bas-Turny

Une entreprise, la SCI du bas du bois, souhaite s'implanter au lieu-dit les « longues queues » au hameau du Bas Turny sur les parcelles cadastrées section OF numéros 1114 et 1115. Il s'agit d'une entreprise de charpente et menuiserie traditionnelle dont la vocation première est la construction de maisons en bois. Le projet prévoit la création de 4 bâtiments, deux pour la fabrication et deux pour le stockage.

Aujourd'hui, le Plan d'Occupation des Sols actuellement en vigueur classe une partie des parcelles énoncées ci-dessus en zone agricole (ND). Or, la configuration des parcelles ne permet pas une utilisation rationnelle du terrain, il est donc nécessaire d'agrandir la zone constructible du secteur UE.

A l'occasion de cette révision simplifiée, il s'agit d'agrandir d'environ 7515 m² la zone constructible UE. La procédure de révision simplifiée va permettre également la revalorisation de cette zone à vocation d'activités qui est aujourd'hui en état de friche.

La révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols a donc pour objet d'accueillir de l'activité économique sur son territoire et d'améliorer la qualité paysagère du site.

Enquête publique

Vendredi 30 octobre de 9h à 12 h
Mercredi 4 novembre de 9h à 12 h
Jeudi 12 novembre de 14 h à 17 h
Samedi 21 novembre de 9 h à 12 h
Lundi 30 novembre de h à 17 h

Commissaire enquêteur : Monsieur GUION
Lieu : salle de réunion de la mairie, entrée par la porte poste/bibliothèque.

Registre de concertation disponible en mairie au heures d'ouverture du secrétariat.



Informations pratiques

Mairie

Place de la Mairie - 89570 Turny
Tél. 03.86.35.10.99 / Fax 03.86.35.00.00
mairie-de-turny@wanadoo.fr

| | |
|----------|---------------|
| Lundi | 9h00 - 12h00 |
| Mardi | 14h00 - 17h00 |
| Mercredi | 10h00 - 12h00 |
| Jeudi | 14h00 - 17h00 |
| Vendredi | 9h00 - 12h00 |
| Samedi | 10h00 - 12h00 |

Bibliothèque

Mardi 13h30 - 16h30 / Mercredi 14h00 - 17h00

Agence Postale Communale

Place de la Mairie - 89570 Turny - Tél. 03.86.35.08.16

Du lundi au vendredi 9h30 - 12h00
Le samedi 10h00 - 12h00

* Le départ du courrier a lieu à 12h00.

Garderie

Ouverture 7h30 - 8h30 / 16h30 - 18h30

Tarif : 0,90 € la garderie (par exemple, un enfant fréquentant la garderie le matin et l'après-midi compte pour 2 garderies).

Cantine

Enfants 3,00 € par repas / Adultes 3,38 € par repas

Photocopies

Recto A4 : 0,20 € A3 : 0,40 €
Recto verso A4 : 0,40 € A3 : 0,80 €

Stationnement des Maraults

2,50 € par essieu et par caravane habitable / jour

Vente au déballage

31.00 €

Concessions dans le cimetière

- ♦ Traditionnelle (2 m²)
 - . perpétuelle 210.00 €
 - . trentenaire 95.00 €
- ♦ Jardin du Souvenir
 - . perpétuelle 105.00 €
 - . trentenaire 47.50 €

Location chaises, bancs et tables

| | | |
|--------|--------|----------------|
| Chaise | 0,50 € | forfait de |
| Banc | 0,60 € | 5 jours non |
| Table | 1,20 € | fractionnables |

* Si le matériel n'est pas rendu dans le délai de 5 jours, la location repart pour un forfait de 5 jours.

Salle des fêtes

| | Locataires habitant la commune | | Locataires extérieurs à la commune | |
|--------------|---|-----------|------------------------------------|-----------|
| | Forfait 48h | 24h supp. | Forfait 48h | 24h supp. |
| Grande salle | 190 € | 70 € | 280 € | 90 € |
| | Caution : 500 € Asso de Turny : ménage optionnel 40 € | | | |
| Petite salle | 70 € | 20 € | 100 € | 25 € |
| | Caution : 80 € ½ tarif pour location simultanée des 2 salles | | | |

* forfait du samedi matin au lundi matin

Déchetterie

Zone industrielle de Briennon - route de Saint-Florentin.

Horaires

| | | |
|----------------------|--------------------------------|-----------------------------|
| du 01/04 au 30/09 | mercredi et vendredi samedi | 14h-19h 9h-12h / 14h-19h |
| du 01/10 au 31/03 | mercredi et vendredi samedi | 14h-17h 9h-12h / 14h-17h |

Table de tri

| Destination | Principaux produits | Ne pas mettre |
|-----------------------|--|--|
| Sacs bleus | Journaux, magazines, catalogues, annuaires, courriers, petits cartons et cartonnettes | Films plastique, emballages des journaux, papiers salis ou gras |
| Sacs jaunes | Bouteilles plastiques et métalliques, boîtes de conserve, flacons, briques alimentaires <i>* Si vous laissez les bouchons, vissez-les sur l'emballage</i> | Pots de yaourt, sacs plastique, pot de crème fraîche, barquettes en polystyrène, emballages sales |
| Containers verre | Bouteilles, bocaux, flacons en verre | Tout ce qui n'est pas emballage : couvercle, bouchon, vaisselle, ampoule, faïence, vitre, miroir, etc. |
| Compostage / poubelle | Restes de cuisine, épluchures, gazon, petits déchets du jardin | |
| Déchetterie | Branchages, déchets du jardin, ferraille, objets encombrants (meubles), huiles, pneus, batteries, piles, produits électriques, électroménager, peintures, produits de traitement | |
| Associations | Vêtements | |
| Pharmacie | Médicaments | |



>>> A noter

Concours photo "Turny la Belle"

La Mairie organise un concours photo ouvert à tout photographe amateur (avec autorisation parentale pour les mineurs). Amateurs avertis et passionnés, photographes d'un jour et de demain..., prenez part à cette aventure afin de contribuer à la création et la constitution d'une mémoire imagée de la commune de Turny.

Ce concours est gratuit et a pour objectif d'alimenter la photothèque de la commune. Ce fond photographique sera par la suite accessible à tous.

Le concours " Turny la Belle " se décline en 4 catégories :

- Paysages et horizons
- Patrimoine et monuments
- Fêtes et animations
- Insolites

Il se déroulera du 1^{er} juin au 30 novembre 2009 (date de clôture). Vous avez cependant la possibilité de proposer des photos prises du 1^{er} décembre 2008 au 31 mai 2009.

Si vous êtes intéressés, prenez contact avec la Mairie qui vous remettra le règlement du concours. Les mineurs sont les bienvenues avec l'autorisation de leurs parents.

Des récompenses seront offertes aux meilleures prises de vues.

On compte sur vous !

Relevé des compteurs d'eau

Communiqué du Syndicat des Eaux de Germigny

Exceptionnellement, le relevé des compteurs d'eau de la commune de turny et de ses hameaux ne sera pas effectué cette année.

Il vous sera facturé cette année une consommation équivalente à celle de l'an dernier, le réajustement se faisant lors de la facturation suivante.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Contact : 03 86 35 13 99

Horaires de mairie

Attention : les horaires d'ouverture au public de la mairie ont été modifiés : le mercredi matin, la mairie vous accueille de 10h à 12h.

Des nouvelles de Florence

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai appris par mes collègues que beaucoup d'entre vous demandaient régulièrement de mes nouvelles. Cela me touche beaucoup et je vous en remercie.

Il est vrai que dans ces moments là cela fait du bien de savoir que l'on n'est pas oubliée. Vu la situation je ne vais pas me plaindre, cela ne va pas trop mal.

Je profite de ce petit mot pour souhaiter beaucoup de courage à ceux qui sont ou seront confrontés à la maladie.

Je ne vous dit pas à demain mais à bientôt j'espère.

Florence

SIVU Sud de la Forêt d'Othe

Le SIVU du Sud de la Forêt d'Othe se propose d'organiser des visites de l'entreprise SOREPAR à Ormoy, où sont traités les déchets issus du tri sélectif et le verre.

Ces visites seraient organisées par groupe d'environ 20 personnes, le vendredi matin, au courant du mois de novembre. Les visiteurs devront être équipés de bonnes chaussures.

L'invitation s'adresse aux élus et au personnel communal, mais également aux administrés, en fonction des places disponibles.

Merci de vous inscrire, pour la fin du mois d'octobre, en Mairie de Chailley qui transmettra au SIVU.

Contact : Mairie de Chailley - 03 86 56 22 35

Etat civil

Naissances

Lucas MAGALDI né le 28 juin
Léo GENTILHOMME né le 8 juillet
Maïly COLLEAU née le 18 juillet
Sacha COMBALUZIER née le 26 juillet

Mariages

Pierre-Marie DUCHÉ et Marie PERISSÉ le 30 mai
Sébastien BOULARD et Angélique BOUZONIE le 29 août
Jean-Rémy FRAY et Angélique NOBLET le 3 octobre

Décès

Madame Rolande GUESNAY le 3 octobre

Calendrier 2009

| OCTOBRE | | | NOVEMBRE | | | DECEMBRE | | |
|---------|----|----------------|----------|----|-----------------|----------|----|-------------------|
| J | 1 | | D | 1 | | M | 1 | OM |
| V | 2 | | L | 2 | | M | 2 | |
| S | 3 | | M | 3 | OM | J | 3 | Tri sélectif |
| D | 4 | | M | 4 | | V | 4 | |
| L | 5 | | J | 5 | Tri sélectif | S | 5 | Ste Barbe |
| M | 6 | OM | V | 6 | Encombrants | D | 6 | Journée citoyenne |
| M | 7 | | S | 7 | | L | 7 | |
| J | 8 | Tri sélectif | D | 8 | Repas ADMR | M | 8 | OM - Bûche Aïnés |
| V | 9 | | L | 9 | | M | 9 | |
| S | 10 | | M | 10 | OM | J | 10 | |
| D | 11 | | M | 11 | Monument | V | 11 | |
| L | 12 | | J | 12 | | S | 12 | Balade Lucioles |
| M | 13 | OM | V | 13 | | D | 13 | |
| M | 14 | | S | 14 | | L | 14 | |
| J | 15 | | D | 15 | | M | 15 | OM |
| V | 16 | | L | 16 | | M | 16 | |
| S | 17 | Repas pompiers | M | 17 | OM | J | 17 | Tri sélectif |
| D | 18 | | M | 18 | | V | 18 | |
| L | 19 | | J | 19 | Tri sélectif | S | 19 | Noël communal |
| M | 20 | OM | V | 20 | | D | 20 | |
| M | 21 | | S | 21 | Loto Patrimoine | L | 21 | |
| J | 22 | Tri sélectif | D | 22 | | M | 22 | OM |
| V | 23 | | L | 23 | | M | 23 | |
| S | 24 | | M | 24 | OM | J | 24 | |
| D | 25 | | M | 25 | | V | 25 | |
| L | 26 | | J | 26 | | S | 26 | |
| M | 27 | OM | V | 27 | | D | 27 | |
| M | 28 | | S | 28 | | L | 28 | |
| J | 29 | | D | 29 | | M | 29 | OM |
| V | 30 | | L | 30 | | M | 30 | |
| S | 31 | | | | | J | 31 | |

OM : ordures ménagères - Tri sélectif : sacs jaunes et bleus. A sortir la veille au soir

A vos calendriers 2010

9 janvier : vœux du Conseil Municipal et galette des rois

29, 30 et 31 janvier : théâtre - Compagnie du Parapluie

7 mars : repas de Printemps - Club de l'amitié

13 mars : bal costumé - Ecoles

21 mars : marché de printemps - EPET

27 mars : journée généalogie - exposition photos d'écoles - Amis du Patrimoine

25 avril : randonnée - Association Sportive

15 mai : fête patronale

5 et 6 juin : tournoi de ping-pong et concours de pétanque - Turny Sports Loisirs

12 juin : gala de danse - Turny Danse

26 juin : kermesse - Ecoles

3 juillet : feu de la St Jean - marché nocturne - Association Sportive

13 et 14 juillet : fête

1er août : motocross - MC Turny

16 octobre : repas - Amicale des Sapeurs-Pompiers

20 novembre : loto - Amis du Patrimoine

11 décembre : promenade des Lucioles - EPET

18 décembre : Noël des enfants